

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002
Valable 5 ans à partir de la date de délivrance**

PROCES-VERBAL N° 14-04612 L

et 1 annexe de 5 pages

MATERIAU présenté par : ROCHLING ENGINEERING PLASTICS SE&Co.KG
Mülheimer Strasse 26
53840 TROISDORF
ALLEMAGNE

REFERENCE(S) COMMERCIALE(S) : TROVIDUR EC

DESCRIPTION SOMMAIRE : Plaque de PVC ignifugée dans la masse
Masse volumique nominale: 1440 kg/m³
Epaisseur nominale : 1 à 10 mm
Coloris : divers

RAPPORT D'ESSAI : N° 14-04612 du 20 janvier 2015

NATURE DES ESSAIS : Essai par rayonnement

CLASSEMENT : **M 1**

Classement valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE des Produits de Construction.

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 20 janvier 2015

Responsable de Site ou son représentant
Bruno CHEVET



ACCREDITATION
N° 1-0101*
PORTÉE
COMMUNIQUÉE
SUR DEMANDE